



T +31 70 416 67 42
e.vanknobelsdorff@vo.eu

Ernst van Knobelsdorff

Légal

Avocat,
Registered UPC Lawyer
Associé

Ernst van Knobelsdorff a obtenu son diplôme de l'université de Leiden en 2012. Il a étudié le droit, se spécialisant dans le droit de la propriété intellectuelle et le droit des sociétés. Il a également complété la mineure en études commerciales.

Ernst a commencé sa carrière en tant qu'avocat d'affaires, se concentrant principalement sur le droit de la propriété intellectuelle et les contrats (internationaux). En 2017, il a suivi le cours professionnel pour les juristes d'entreprise.

Depuis 2018, Ernst est avocat. Il a été associé à un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle à La Haye pendant plus de quatre ans. Depuis 2022, il travaille pour V.O.

Ernst conseille et plaide dans des affaires de droit de la propriété intellectuelle et de droit des contrats.

Expérience professionnelle

- Avocat (2013)
- Juriste d'entreprise (2014-2018)
- Avocat (2018-présent)

Formation

- Formation professionnelle en droit (2021)
- Formation professionnelle pour les juristes d'entreprise (CFF) (2017)
- Maître, droit néerlandais, Université de Leiden (2012)

Jurisdictions

Dans le registre des juridictions de l'Ordre néerlandais des avocats, la juridiction suivante est inscrite pour Ernst :

- Droit de la propriété intellectuelle

Cette inscription l'oblige à obtenir chaque année civile 10 points de formation dans cette juridiction conformément aux normes de l'Ordre néerlandais des avocats.

Activités annexes

- Membre du conseil d'administration de la Fondation Colckhof
- Membre de l'Association des marques de la Communauté européenne (ECTA)
- Membre du Comité des droits d'auteur de l'ECTA

- Membre de l'Association Benelux des Marques et Modèles (BMM)

Langues

- Néerlandais
- Anglais
- Allemand